

PLACE ET DOMAINE D'INTERVENTION

DU CHIRURGIEN-DENTISTE DANS LES ÉTAPES CLÉS DES 1000 PREMIERS JOURS



Avant la grossesse

- Effectuer le contrôle annuel classique pour une bonne santé bucco-dentaire
- Accompagner à l'arrêt du tabac (prescription possible de substituts nicotiniques)
- Évoquer un projet de grossesse s'il y en a. Cela permet de :
 - Informer sur la nécessité d'un suivi pendant la grossesse et donc d'anticiper le rendez-vous dès le début de la grossesse
 - Prévenir la patiente que différents maux de grossesse peuvent avoir des conséquences sur les dents (notamment du 1er trimestre pour lequel elle n'aura pas encore reçu la feuille pour le bilan bucco-dentaire recommandé)



[en savoir plus](#)

Grossesse 1er trimestre

- Accompagnement de la femme enceinte en cas de reflux, nausées, vomissements, changement d'alimentation



[en savoir plus](#)

Grossesse 2ème et 3ème trimestre

- Examen bucco-dentaire

Valable du 4ème mois de grossesse jusqu'au dernier jour du 6ème mois post-accouchement
Ce bilan comporte une partie de prévention pour la femme enceinte et pour le bébé à naître.

Pour la femme, ces conseils personnalisés porteront sur :

- L'hygiène bucco-dentaire
- L'alimentation pendant la grossesse
- Les maux de grossesse
- Les méfaits du tabac, de l'alcool et autres substances

Les soins dentaires sont possibles, la meilleure période se situant entre le 4ème et le 8ème mois de grossesse.

Pour le bébé à naître, ces conseils porteront sur :

- L'hygiène des premières dents et le rôle du fluor
- Le syndrome du biberon
- La contamination parents/enfant
- La visite chez le chirurgien-dentiste

Pourront également être abordés les sujets de :

- L'allaitement
- La diversification l'alimentaire
- La ventilation, la déglutition et la mastication
- Les poussées dentaires



[en savoir plus](#)

PLACE ET DOMAINE D'INTERVENTION

DU CHIRURGIEN-DENTISTE DANS LES ÉTAPES CLÉS DES 1000 PREMIERS JOURS



Après la naissance : premières semaines

- Pas d'intervention nécessaire, sauf si :
 - la femme a besoin de soins dentaires urgents
 - le chirurgien-dentiste est formé en allaitement ou trouble de la succion
- Possibilité de prescrire un bilan orthophonique et/ou une rééducation de kinésithérapie

Bébé grandit : 9 mois à 2 ans


- Première consultation chez le chirurgien-dentiste possible dès l'âge de 1 an puis chaque année tout au long de sa vie. Celle-ci permet de :
 - familiariser l'enfant avec l'ambiance du cabinet dentaire
 - repérer les comportements "à risques" et ainsi éviter le risque de caries précoces de l'enfance
 - informer sur l'importance de la mastication
 - rappeler les recommandations sur l'introduction du sucre (la plus tardive possible) dans l'alimentation
 - s'assurer que le brossage soit effectué quotidiennement par un adulte
 - communiquer sur les nouvelles recommandations en dosage de fluor
 - dépister les troubles du développement de la sphère orale
 - évaluer la ventilation de l'enfant et donner des conseils sur le lavage de nez
 - renseigner les parents sur les conséquences des suctions non nutritives (pouce, tétine) prolongées et les accompagner dans le sevrage de celles-ci
 - accompagner la maman sur l'allaitement
 - réorienter vers d'autres professionnels si besoin (médecins, pédiatres, ORL, orthophoniste, kinésithérapeute)
 - enrichir le carnet de santé
- Suivi annuel de la maman
- Soins dentaires possibles pour la maman pendant l'allaitement



[en savoir plus](#)



Permanence des soins bucco-dentaires les dimanches et jours fériés.
En cas de besoin sur ces créneaux, il convient d'appeler le 15 ou le 116-117 (selon les départements).
Un chirurgien-dentiste répondra à la demande par téléphone (uniquement le matin) et orientera si nécessaire vers un cabinet de garde.

 Les visites et soins conservateurs sont pris en charge par l'Assurance Maladie et l'assurance complémentaire tout au long de la vie.